



Fondation  
Bettencourt  
Schueller



## Concours Médecine-Humanités de l'École normale supérieure Session 2022 Rapport du jury

### Membres du jury :

Frédéric Worms (ENS), Philosophie, Co-directeur du jury  
Emmanuel Didier (ENS-CNRS), Sociologie, Co-directeur du jury, Directeur du programme Médecine-Humanités  
Dorothee Butigieg (ENS) Littérature allemande, Directrice des études de l'ENS  
Sophie Cras (Univ. Panthéon-Sorbonne), Histoire de l'Art  
Albert Faye (Univ. de Paris), Pédiatrie  
Déborah Lévy-Bertherat (ENS), Littérature comparée  
Stanislas Lyonnet (Univ. de Paris), Génétique  
Claire Zalc (ENS-CNRS), Histoire

Sur les 44 candidates et candidats ayant envoyé un dossier, 11 ont été déclarés admissibles. Seuls 10 se sont présentés aux épreuves écrites d'étude de documents puis à l'entretien oral. 5 ont été admis, 2 placés sur liste complémentaire.

### 1. Examen des dossiers de candidature.

La sélection des étudiants pour les épreuves d'admissibilité se fait sur dossier. Voici quelques données statistiques sur les candidats :

- 34% étaient des hommes et 66% des femmes
- 34% étaient boursiers et 66% non boursiers.

La répartition par université était la suivante :

Aix-Marseille Université	2
Sorbonne Université	12
Université Claude Bernard Lyon 1	3
Université de Bordeaux - BORDEAUX	1
Université de Bretagne Occidentale - BREST	1
Université de Lille	1
Université de Paris	14
Université de Reims Champagne-Ardenne - REIMS CEDEX	1
Université de Toulouse 3 - Paul Sabatier - TOULOUSE CEDEX	3
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines	2
Université Jean Monnet - ST ETIENNE	1
Université Paris 13	1
Université Paris-Saclay - ST AUBIN	1
Université Rennes 1	1

En synthétisant, 32% des candidats venaient d'une université de province et 68% d'une université parisienne.

Ces distributions sont stables par rapport à l'an dernier.

Les critères de sélection aux épreuves d'admission ont été les suivants :

- Excellent niveau dans les matières « littéraires » au bac et, si les bulletins sont fournis (ce n'est pas obligatoire), au lycée.
- Excellent niveau en médecine.
- Motivation, non seulement exprimée par la lettre mais aussi par le CV (ex. associations caritatives, stages, volontariat). La lettre de motivation a été particulièrement examinée par le jury.
- Les lettres de recommandation peuvent jouer un rôle dans les jugements.

À l'issue de l'examen des dossiers, onze candidats ont été déclarés admissibles. Dix se sont présentés aux épreuves d'admission.

## 2. Épreuve écrite d'étude de documents

En raison des dates d'examen des différentes universités, tous les candidats ne pouvaient pas passer l'épreuve écrite le même jour. Deux dates de composition ont donc été déterminées, chacune portant sur un sujet différent. Trois candidats ont traité le sujet portant sur « Le Suicide assisté » et les sept autres le sujet portant sur « Guerre et humanités ».

Chaque sujet comportait cinq documents qui étaient tous de nature différente (un article de presse, un extrait de fiction, un extrait d'article de sciences sociales, un document historique, une image). Il était important de le remarquer et de les analyser chacun dans leur genre. Il n'était pas utile d'approfondir chacun des documents – deux ou trois pouvaient suffire-, mais il était bienvenu de les utiliser tous.

Une grande difficulté consistait à construire une problématique qui permettait d'étudier les documents en profondeur et en même temps de les faire discuter les uns avec les autres. Un exemple convaincant a consisté à montrer que le seul fait de poser la question du suicide assisté, sous différentes modalités, témoigne d'une modification de la définition même de ce qu'est la santé, puisque la mort s'y trouve dorénavant incluse. Pour l'autre sujet, il était judicieux de noter le contraste entre les mots « guerre » et « humanité », puis de montrer la

tension entre, d'une part, le fait que la guerre semble inévitable et, de l'autre, que l'humanité y fleurit tout de même, sous de nombreux aspects.

La maîtrise du temps est à prendre en compte. Il est important de se relire et ainsi de corriger les fautes d'orthographe trop nombreuses, les erreurs de syntaxe et les approximations de vocabulaire.

L'apport de connaissances extérieures a été valorisé dans la mesure où ces dernières servaient à enrichir l'analyse des documents proposés ou leur mise en relation. Il n'était pas utile de plaquer des citations ou des références si celles-ci ne permettaient ni l'un ni l'autre.

En conclusion, les critères de jugement des copies qui ont été retenus étaient la correction du français et de l'orthographe ; la pertinence de l'analyse des documents individuellement ; la capacité à les mettre en relation les uns avec les autres ; l'originalité de la problématique et son aptitude à organiser le raisonnement du candidat.

Les dix copies se sont avérées être en général de bon, voire de très bon niveau.

Pour faire évoluer le concours, il a été décidé que l'écrit serait modifié l'an prochain. Trois documents seulement seront proposés aux candidats : un document de nature médicale, une image et un document relevant des sciences humaines. L'exercice consistera à démontrer que le candidat est capable d'analyser chaque document, de les faire discuter les uns avec les autres et de construire une problématique à la fois originale et solide.

### **3. Épreuve orale d'entretien de motivation**

L'épreuve orale s'est déroulée pendant deux demi-journées. Les candidats passaient devant un jury composé de quatre personnes, un médecin, deux spécialistes de sciences humaines et le directeur du programme. Le candidat présentait son parcours et son projet en dix minutes, à la suite de quoi le jury discutait avec le candidat pendant dix minutes. Les candidats ont très bien mesuré leur temps de parole, avec ou sans note. Il n'est pas utile de répéter à l'oral ce qui avait déjà été écrit dans la lettre de motivation ou dans les autres pièces du dossier. Il est préférable d'ajouter des éléments à ce qui a déjà été écrit.

La discussion avec le candidat n'était pas un examen visant à tester ses connaissances. Le fait d'être capable de prendre de la distance avec ses expériences passées, de montrer une profondeur dans la réflexion, de répondre avec agilité aux questions posées a été jugé positivement. Le jury cherchait à évaluer la cohérence du parcours et du projet. Les deux parties de l'oral ont eu un poids égal dans la décision finale du jury.

Une large majorité de candidats admissibles ont su répondre aux exigences des deux exercices, étude de documents et entretien, par la clarté de leur propos et une certaine aisance dans la présentation orale. Les deux exercices, écrit et oral, ont compté à part égale dans le jugement final du jury d'admission.